



Luxembourg, le 17 septembre 2025

Conférence de presse pour la rentrée académique 2025/2026

Pilier Représentation

Intro

Le pilier « Représentation » de l'ACEL représente les étudiant·e·s auprès des autorités et défend leurs droits. Dans ce contexte, l'ACEL entretient un dialogue régulier avec les ministères responsables, notamment le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale, ainsi que le ministère du Travail. L'ACEL n'est cependant pas seulement active au niveau national, elle aide également les étudiant·e·s à l'étranger lorsqu'ils rencontrent des problèmes avec les autorités.

Pension

L'ACEL salue le fait que le gouvernement ait reconnu la nécessité d'une réforme des pensions et qu'après les discussions avec les partenaires sociaux, auxquelles la jeunesse n'a plus été invitée, des mesures concrètes ont été annoncées. Nous considérons comme positif que les années d'études continuent d'être prises en compte, qu'elles soient rendues plus flexibles, ainsi que la possibilité de rendre également plus flexible l'âge de départ à la retraite.

Malgré ces mesures, la réforme ne va pas assez loin. L'augmentation des cotisations de 24 à 25,5 % n'apportera qu'une aide limitée au système. Comme l'a elle-même reconnu la ministre de la Sécurité sociale, Martine Deprez, cette mesure ne fait que repousser le déficit attendu de 2026 à 2030.

L'allongement prévu de la durée de cotisation pose également des problèmes. Ceux qui souhaitent partir à 60 ans devront d'ici 2030 justifier de huit mois de cotisations supplémentaires, or la réalité est que de nombreuses personnes disposent déjà aujourd'hui plus de 40 années de cotisations. Cette mesure n'affectera que très marginalement au rééquilibrage du système.

La charge de la réforme repose une fois de plus sur les épaules de la population active, et en particulier sur celles de la jeune génération. Les retraité.e.s et les personnes proches de l'âge de la retraite restent, quant à elles, épargnées. On ne peut donc pas parler ici de justice intergénérationnelle.

ACEL - Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois asbl

contact@acel.lu
www.acel.lu

Tel.: (+352) 20 60 84 84
[f](#) [@](#) [in](#) [+](#) [v](#) /acelluxembourg

2, avenue de l'Université
L-4365 Esch-sur-Alzette

(+352) 20 60 84 84 - 1 | Président·e
(+352) 20 60 84 84 - 4 | Vice-Président·e Représentation



Alors qu'il était initialement question d'un horizon de 40 ans et ensuite de la volonté du gouvernement de sécuriser le système pour 15 ans, il n'est désormais plus question que de 4 à 5 ans. C'est une grande déception et cela ne donne aucune perspective à la jeunesse. L'ACEL aurait souhaité une réforme plus ambitieuse, qui garantisse une stabilité à long terme. Une réforme qui se limite à des ajustements de court terme manque sa cible. Toute personne qui cotise aujourd'hui a droit à la sécurité pour son propre avenir.

C'est pourquoi l'ACEL profitera de la REEL pour échanger directement avec le Premier ministre, la ministre de la Sécurité sociale et d'autres représentant.e.s de la société, afin de continuer à défendre une réforme juste qui donne une perspective à la jeunesse.

Bourse / Aide Financière

Dans l'accord de coalition du gouvernement actuel, il avait déjà été annoncé que la loi relative aux aides financières pour études supérieures serait révisée afin d'adapter certains articles à l'évolution des besoins et de clarifier certaines dispositions, sans pour autant modifier en profondeur la structure du système de bourses et prêts.

Les modifications envisagées ont fait l'objet de concertations entre le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur et l'ACEL, et ont été consignées dans une Déclaration d'intention signée à l'occasion de la Foire de l'Étudiant 2024. Parmi ces ajustements figurent notamment l'adaptation de l'index sur une base semestrielle au lieu d'une base annuelle ainsi que le plafonnement des taux d'intérêt sur les prêts étudiants à 1,8 % au lieu de 2 %.

Un projet de texte préliminaire intégrant l'ensemble de ces modifications a été soumis à l'ACEL au cours de l'été. Le texte final devrait être prochainement déposé auprès de la Chambre.

La loi sur les stages

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur les stages en juin 2020, tout stage d'une durée supérieure à quatre semaines doit obligatoirement être rémunéré. Cette législation, saluée dans son principe par l'ACEL, a néanmoins soulevé plusieurs difficultés d'application. Certaines d'entre elles ont pu être résolues au cours des dernières années en concertation avec différents ministères et la CSL, notamment par l'extension de l'obligation de rémunération aux stages dans les professions réglementées et par la prise en charge, par l'État, des rémunérations dans certains secteurs de la santé et du social afin d'encourager la création de nouvelles places de stage.

Cependant, plusieurs problématiques demeurent. Afin de les identifier de manière précise, la motion 3202, adoptée en mai 2020 à la Chambre des députés, prévoyait la réalisation d'une évaluation de fond par le ministère du Travail dès 2022. Ce n'est toutefois qu'à la mi-août de cette année, soit trois ans plus tard et sous l'impulsion constante de l'ACEL, que cette évaluation a effectivement été engagée. Ses résultats sont encore attendus. L'ACEL reste néanmoins pleinement mobilisée sur ce dossier et entend, à l'avenir, renforcer le dialogue avec le patronat afin de faciliter la relation entre stagiaires et employeurs.

Logement

La crise du logement touche l'ensemble de la société au Luxembourg et affecte particulièrement les étudiant·e·s, qui n'ont souvent pas de revenus propres. C'est d'autant plus préoccupant que le projet « Porte de France », récemment rendu public, est sur le point d'être annulé, empêchant ainsi la construction de 140 logements étudiants pour des raisons financières. Les appels d'offres pour ce projet ayant débuté en 2008 et la livraison étant prévue pour 2027, il aurait selon nous été possible de constater plus tôt que le calcul des coûts ne tenait pas et de chercher des solutions en amont.

Il convient naturellement de souligner que plusieurs autres projets de construction sont en cours, mais leur avancement reste également trop lent pour répondre à la demande croissante, surtout maintenant que ce projet majeur est abandonné.

L'ACEL suit cette problématique depuis longtemps et a mené une enquête afin de mettre en évidence les difficultés concrètes rencontrées par les étudiant·e·s en raison de la pénurie de logements. Une partie de cette enquête s'intéresse également à l'impact de l'efficacité des transports publics sur ce problème.

Une fois l'enquête et l'évaluation terminées, l'ACEL prévoit de s'adresser aux ministères compétents afin de travailler avec eux à la recherche de solutions.

REEL – Réunion Européenne des Étudiants Luxembourgeois

La 41^e édition de la Réunion Européenne des Étudiants Luxembourgeois (REEL) se tiendra cette année du 18 au 21 septembre à Strasbourg en France. Environ 150 étudiant·e·s y seront accueillis et participeront à un programme-cadre constitué de visites culturelles, de rencontres et d'une journée politique.

La journée politique aura lieu le 20 septembre avec le thème « Prix flambants et retraites en danger : un avenir prospère, est-il toujours possible au Luxembourg ? »

Cette journée de la 41^e Réunion Européenne des Étudiants Luxembourgeois (REEL) est consacrée à l'analyse des défis liés au coût de la vie et à la pérennité du système des retraites au Luxembourg. Le programme comprend des ateliers, deux séances plénières et deux tables rondes thématiques.

Table ronde (système des retraites):

- **Martine Deprez**, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale
- **Marc Baum**, député, « Déi Lénk »
- **Carlos Pereira**, membre du bureau exécutif de l'OGBL
- **Alexandra Waller**, Junior General Affairs & Partnerships Advisor, Chambre de Commerce
- **Gianni Di Paoli**, président de l'ACEL

Table ronde (coût de la vie):

- **Carole Hartmann**, députée, « Demokratesch Partei Lëtzebuerg »
- **Djuna Bernard**, députée, « Déi Gréng »
- **Christophe Knebler**, membre du comité de direction du LCGB
- **Tom Haas**, directeur général du STATEC
- **Gianni Di Paoli**, président de l'ACEL

Modération : Marco Goetz

Également invité et présent sur l'événement sont Monsieur le Premier Ministre Luc Frieden, Madame la Ministre Stéphanie Obertin ministre de la Digitalisation, de la Recherche et de l'Enseignement supérieur et S.E.M. Patrick Engelberg, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

Lors de la journée politique, la presse est invitée à suivre l'événement matin et l'après-midi. Pour faciliter l'organisation, veuillez-vous inscrire par courriel à contact@acel.lu avant le 20 septembre.

Pilier Information

Intro

Le pilier "Information" représente un élément essentiel au sein de l'ACEL. Sa principale mission consiste à informer les élèves et les étudiant·e·s sur les possibilités d'études. Pour accomplir cette mission de manière optimale, l'ACEL s'engage à créer des opportunités et événements tout au long de l'année, permettant ainsi aux futur·e·s étudiant·e·s d'acquérir des informations précieuses sur la vie étudiante. Ces informations sont dispensées lors de séances d'information organisées dans divers lycées, ainsi que lors de la "Foire de l'Étudiant". De plus, l'ACEL est fière d'avoir pu mettre en place, une nouvelle fois, le "Student fir 1 Dag" pendant les vacances de pâques, dans plusieurs villes universitaires.

Séances d'Information

Durant l'année académique 2024/2025, l'ACEL a participé à des séances d'information dans 15 lycées différents et l'université du Luxembourg, dans le but d'éclairer les élèves sur les opportunités offertes par les études supérieures. Notre association assure cette information au moyen d'une présentation qui couvre divers aspects, notamment les domaines d'études disponibles, les démarches administratives, l'accès aux universités, ainsi que la vie étudiante en général. Ces séances d'information sont fréquemment suivies d'une session de questions-réponses ou d'un stand informatif, offrant ainsi aux élèves la possibilité d'entrer en contact avec l'ACEL et d'accéder à nos nombreuses publications.

Entre le 15 octobre 2024 et le 8 mai 2025, l'ACEL s'est rendue dans les lycées et universités suivants:

Maacher Lycée Grevenmacher; École Internationale Mondorf-les-Bains; Lycée des Arts et Métiers; Lycée Technique pour Professions de Santé; Sportlycée; École de Commerce et de Gestion; Lycée du Nord; Lycée Mathias Adam; Attert-Lycée Redange; [Uni.lu](https://uni.lu); Lycée Hubert Clement Esch; Lycée Classique de Diekirch; Lycée Technique de Bonnevoie; Lycée Edward Steichen Clervaux; Lycée Technique pour Professions Éducatives et Sociales.

Student fir 1 Dag

Chaque année, pendant les vacances de Pâques, l'ACEL organise, en collaboration avec ses cercles d'étudiant·e·s luxembourgeois·e·s, des excursions d'une journée dans différentes villes universitaires. Ces excursions permettent aux élèves de première de se familiariser avec la vie étudiante, la ville et l'université de leur choix, en visitant notamment les auditoriums, les bibliothèques et d'autres bâtiments universitaires. L'objectif de cet événement est de faciliter leurs choix en matière d'études futures. Tout au long de la journée, des étudiant·e·s luxembourgeois·e·s encadrent les élèves lors des visites et leur fournissent des informations de première main.

Cette année, des excursions ont été prévues dans 23 villes étudiantes de plus de 7 pays différents.

En tout, 18 villes ont été desservies en bus et 2 villes l'ont été en avion. Dans les 2 villes où le transport en avion a été prévu, les étudiant·e·s avaient également la possibilité de choisir leur propre mode de déplacement. Enfin, en ce qui concerne les 4 villes où l'ACEL n'a pas organisé le transport, les futur·e·s étudiant·e·s ont eu la liberté de l'organiser eux-mêmes, ce qui leur a également permis de gérer la durée de leur voyage.

La deuxième édition du “Fachspezifische Student fir 1 Dag” a également été réalisée. Cette année, les élèves ont eu la possibilité de découvrir huit domaines d'études et d'entrer en contact avec des étudiant·e·s des cercles et des professionnels.

Au total, 423 participant·e·s ont assisté au "Student fir 1 Dag" et étaient présents à au moins une journée d'informations dans une des villes européennes proposées, telles qu'Aix-la-Chapelle, Amsterdam, Belval (Uni.lu), Berlin, Bonn, Bruxelles, Cologne, Düsseldorf, Fribourg-en-Brigau, Fribourg (CH), Heidelberg, Innsbruck, Kaiserslautern, Karlsruhe, Lausanne, Liège, Maastricht, Munich, Nancy, Paris, Sarrebruck, Strasbourg, Trèves, Vienne, Zurich ou les domaines médecine, psychologie, économie, sciences politiques, sciences d'information, droit, sciences naturelles, pédagogie.

Studenteguide.lu

Une nouveauté cette année est la digitalisation et la centralisation des guides de l'ACEL. Ce qui existait auparavant sous forme de trois brochures informatives distinctes, à savoir le “Guide du futur étudiant”, le “Guide du futur diplômé” et le “De Studenteguide”, sera regroupé à partir de cette année sur un site web global. „De Studenteguide“ restera disponible en version imprimée et sera distribué aux lauréats du secondaire avec leur diplôme.

L'ACEL fait ainsi un pas important vers la durabilité et permet aux élèves d'accéder aux informations contenues dans les guides tout au long de l'année, de manière actualisée et facilement accessible.

Les catégories du site web sont les suivantes:

- Studielänner
- Studiefächer
- Aarbeschtswelt
- Orientation
- (Selbstänneg) Liewen
- BTS

Ainsi, tous les contenus des anciens guides sont couverts sur le site web.

“De Studenteguide” reste également accessible sur les séances d'information dans les Lycées et la Foire de l'étudiant, ça sera donc la septième édition de la brochure et la publication complémentaire pour le site studenteguide.lu.

Studenteguide.lu sera accessible pour le public dès le 1er octobre 2025.

Foire de l'Étudiant

Cette année, la Foire de l'Étudiant aura lieu en présentiel le 30 et 31 octobre sur le campus de Belval.

Lors de la Foire en présentiel, les élèves des classes terminales auront l'opportunité de se renseigner sur les études supérieures et la vie étudiante. Ils pourront échanger avec des représentant·e·s d'universités et d'établissements d'enseignement supérieur, ainsi qu'avec des associations et des cercles d'étudiant·e·s.

Comme chaque année, l'ACEL sera présente, ainsi que plus de 35 cercles membres issus de différentes villes universitaires et domaines d'études. Pendant deux jours, cet événement offrira aux élèves et étudiant·e·s l'opportunité de se renseigner sur les différentes filières d'études, les nombreuses institutions universitaires et la vie estudiantine et d'entrer en contact avec les différent·e·s exposant·e·s.

Pilier Regroupement

Intro

Le pilier « Regroupement » a comme objectif d'assembler les étudiant·e·s des différentes villes. Pour réaliser cet objectif, ce groupe de travail de l'ACEL organise chaque année plusieurs événements comme « De Studentebal », le « Quizowend » et le Tournoi de Noël.

De Studentebal

Cette année, l'ACEL a organisé la 24^e édition de son événement traditionnel « De Studentebal ». Cette année jusqu'à 3500 participant·e·s ont pu se retrouver dans la rue du Bouillon. Dès la fin de la dernière édition, la planification de l'événement de cette année a été entamée afin qu'il puisse se dérouler comme d'habitude en juillet. Après des mois de planification, l'ACEL a pu mettre en place, avec ses cercles et ses partenaires, ainsi que la ville de Luxembourg, le plus grand bal étudiant en plein air du pays.

Le « De Studentebal » se distingue par son concept unique. Bien que l'organisation de l'événement incombe essentiellement à l'ACEL, les cercles membres peuvent s'inscrire au « De Studentebal » en équipes de deux ou trois pour obtenir l'un des nombreux comptoirs de l'événement. Ils peuvent alors proposer une boisson spéciale, comme un cocktail, à ce comptoir. Ce concept permet d'offrir une large panoplie de boissons et ainsi subvenir aux préférences de tous et toutes. De plus, les bénéfices générés par l'événement sont intégralement reversés aux cercles participants qui ont contribué à l'organisation. Avec cet argent, ces cercles peuvent ensuite soutenir leurs membres et leur proposer encore plus d'activités pendant l'année académique.

Cette année, 30 cercles ont participé au « De Studentebal », dont 29 ont offert un cocktail et un a proposé un barbecue aux visiteurs.

Avec nos musiciens, DJ Neemax, DJ Lucci, DJ Spyn, DJ Bluteck et DJ Pinkspace, plus de 3500 personnes ont pu passer une soirée inoubliable.

De plus, nos nouveautés, telles que la « Ravecave » et la présence d'une équipe de prévention de l'association « 4Motion », ont constitué un bel ajout à notre « De Studentebal ».

Les Intercercles, le Quizowend et le Tournoi de Noël

Un « Intercercle » est un événement où plusieurs cercles d'étudiant·e·s (au moins 2 cercles et 8 personnes des cercles externes) se rencontrent pour un événement au Luxembourg ou à l'étranger. Jusqu'à présent, 20 Intercercles ont été organisés et 2 autres sont prévus d'ici jusqu'à la fin de l'année. La taille des événements varie fortement en fonction de l'organisateur et de leur popularité, de 22 participant·e·s au « Intercercle Léck » à Liège à plus de 497 participant·e·s au « Saufest » à Vienne.

L'ACEL a organisé pour la septième fois la soirée « ACEL Quiz Owend », cette fois-ci dans le "Forum" au Geesseknäppchen. 16 équipes composées de quatre à cinq membres s'étaient inscrites pour cette soirée

qui s'est déroulée le 19 avril dernier. Environ 80 personnes ont participé, essayant de répondre aux questions de 8 catégories, du code de la route et des faits sur le Luxembourg, en passant par la vie étudiante luxembourgeoise et le sport. Le comité de l'ACEL s'est également occupé du bien-être des invités. Les équipes gagnantes ont été récompensées par un bon de cadeau pour « Sport4Lux », « IAMWOW », « BattleKart Trier » et « Parc Le'H Adventures ». L'ACEL remercie les équipes pour leur participation et attend avec impatience la prochaine édition du « ACEL Quiz-Owend » en 2026.

Le Tournoi de Noël est devenu un rendez-vous fixe en fin d'année pour les étudiant·e·s luxembourgeois·e·s. Cet événement combine sport et retrouvaille – l'occasion parfaite de représenter sa ville d'étude sur le plan sportif, ainsi que de retrouver des amis partis faire leurs études dans une autre ville. La prochaine édition du Tournoi de Noël se déroulera pendant deux jours entre le 22 et 23 décembre dans les infrastructures sportives du Campus « Geesseknäppchen ». Comme chaque année, le tournoi est organisé en coopération avec la LASEL. Tandis que l'ACEL s'occupe des participant·e·s et du ravitaillement, la LASEL est responsable du bon déroulement des matchs. Les cercles des différentes villes vont s'affronter dans les disciplines telles que le football, le basketball et le volleyball. L'importance de ce tournoi ne repose pas sur l'exploit sportif mais plutôt sur la rencontre d'étudiant·e·s lors des vacances de Noël et sur l'amusement. Le tournoi n'a pas de but lucratif, le bénéfice perçu pendant les deux jours est versé chaque année intégralement en tant que dons à des associations caritatives. En 2024, l'ACEL a soutenu le projet « Stëmm vun der Strooss » et « Fondation Cancer ». L'ACEL a fait un don de 4750,00€ à chacune de ces associations pour soutenir leurs engagements.

Notre application “Lidderbuch”

Afin de rassembler les chants traditionnels luxembourgeois ainsi que les chansons traditionnelles et/ou plus récentes des étudiant·e·s et des cercles d'étudiant·e·s, l'ACEL a développé l'application “Lidderbuch”. Restée inaccessible pendant plusieurs mois, l'application est désormais de nouveau disponible sur toutes les plateformes de téléchargement. Cette nouvelle version actualisée intègre également de nouveaux chants, y compris ceux des éclaireurs·e·s luxembourgeois·e·s.